

Paris,
le mercredi 10 janvier 2001

Objet : Performance - Filière technique - Formation d'Auditeur Interne - Professionnalisation

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional,

Depuis 1996, l'Ucanss pilote un dispositif de formation au métier de l'audit interne et a renouvelé en 1998, en partenariat avec le CRF de Rouen, son offre de formation initiale à l'audit interne.

Le développement progressif du contrôle interne et de l'audit interne dans les organismes de Sécurité sociale nécessite aujourd'hui d'offrir une formation axée sur **la professionnalisation au métier d'auditeur interne** qui vise le niveau d'expertise d'auditeur senior et/ou responsable de mission.

Les objectifs de formation sont les suivants :

- définir et mener une mission d'audit stratégique
- savoir positionner et promouvoir de façon pertinente la fonction Audit
- savoir manager une équipe d'auditeurs

1 - LE PUBLIC CONCERNE

Ce cycle de professionnalisation s'adresse à des auditeurs ayant été formés à l'audit interne (formation Ucanss ou externe) et qui ont une expérience confirmée de l'audit interne.

Les candidats auditeurs doivent pouvoir justifier de 2 à 3 ans de pratique du métier d'auditeur interne et avoir réalisé un minimum de 5 missions d'audit.

2 - LE DISPOSITIF DE FORMATION

Cette action de formation se décompose en deux temps successifs :

- Phase théorique

Elle est constituée de deux modules de 4 jours chacun (réalisés en résidentiel à Rouen) et d'un module optionnel de 2 jours d'initiation à Internet (qui se déroule à Paris).

.../...

L'objectif est d'appréhender la fonction audit et d'en cerner les différents aspects au regard du rôle de responsable de mission. L'alternance entre apports théoriques et mises en situation est réalisée sur les 4 thèmes majeurs de la formation :

- **management d'une équipe d'auditeurs** (détermination des priorités faisant l'objet du plan d'audit, rôle et attributions des responsables de mission, supervision des missions, ...)
- **préparation et lancement d'une mission d'audit** (identification des ressources, planification des missions, gestion des relations avec le commanditaire...)
- **conduite d'une mission d'audit** (réalisation du programme de vérification dans le service audité en respectant les étapes méthodologiques)
- **conclusion d'une mission d'audit** (restitution au commanditaire, mise en évidence de points forts et de défaillances, négociation des recommandations, validation du rapport d'audit, évaluation de la mission,...)

Pendant les phases d'intersession, les stagiaires réalisent, en binôme ou en trinôme, un guide de responsable de mission d'audit. Ce travail permet aux stagiaires d'échanger sur leurs pratiques professionnelles.

Deux séminaires de 2 demi-journées (se déroulant à Paris) complètent la formation. Le premier boucle la partie théorique et engage un travail préparatoire sur la mission que le stagiaire va réaliser dans son organisme. Avec le second se termine la formation. Il permet de capitaliser les enseignements de la mission effectuée sur le terrain.

- **Phase pratique (réalisation d'une mission dans l'organisme du stagiaire)**

La mission d'audit, qui intègre l'encadrement d'un auditeur junior, est menée par le stagiaire dans son organisme. D'une durée d'environ 20 jours sur une période de 3 mois, elle est l'occasion de mettre en œuvre concrètement les principes approfondis lors de la phase théorique. Le rapport produit dans le cadre de la mission d'audit donne lieu à une soutenance lors d'un séminaire de clôture.

La réussite à cette formation donne lieu à une double certification :

1. institutionnelle, diplôme Ucanss,
2. externe, délivrée sous double sceau : Ernst & Young et Institut de l'Audit Interne.

3- LE DOSSIER DE CANDIDATURE

L'accès à la formation est subordonné à l'analyse du dossier de candidature comprenant :

- le dossier d'inscription accompagné d'un curriculum vitae détaillé et d'une lettre manuscrite précisant les motivations personnelles et professionnelles du candidat,
- le dossier de motivation renseigné précisant la nature des audits conduits à ce jour,

- le dernier rapport de mission d'audit effectuée. Il sera utilisé lors de l'entretien individuel de validation des prérequis qui se déroule à l'Ucanss. Il sera restitué au candidat à l'issue de l'entretien.

Le nombre de places est limité à 12 stagiaires par session.

4 - LE COÛT DE LA FORMATION

Le coût pédagogique est fixé à 22.300 F. Les frais de déplacement et d'hébergement du stagiaire ne sont pas pris en compte dans ce coût.

5 - LE CALENDRIER

Le calendrier prévisionnel de la prochaine promotion est le suivant :

Phase théorique Module 1	Initiation à Internet	Phase théorique Module 2	Séminaire 1	Phase pratique Mission d'audit	Séminaire 2	Jury de certification
19 au 23 mars 2001	26 et 27 mars 2001	23 au 27 avril 2001	2 et 3 mai 2001	mai à septembre 2001	1 et 2 octobre 2001	octobre 2001

Les dossiers de candidature devront parvenir à l'Ucanss au plus tard : - le 26 février 2001 pour cette session. Les entretiens de validation des prérequis auront lieu le 5 mars 2001.

Je vous invite à vous informer de manière plus ample sur ce dispositif auprès de Madame Attou (% : 01.45.38.82.93) et de Madame Sevat (% : 01.45.38.83.63) à l'Ucanss ou au Crfp de Rouen, auprès de Monsieur Lecomte (% : 02.32.81.82.10) et de Monsieur Schwach

(% : 02.32.81.82.12).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional, l'expression de mes sentiments distingués.



Yves Dallery

Directeur